



Concours académique de calcul mental en ligne - Édition 2023

publié le 15/02/2022 - mis à jour le 11/11/2022

Présentation et modalités de participation

Descriptif :

Cet article décrit le calendrier et les modalités d'inscription du concours académique de calcul mental en ligne, édition 2023, organisé depuis 10 ans dans l'académie.

Dans le cadre de la [semaine des Mathématiques](#), le concours académique de calcul mental en ligne que nous avons proposé pour la première fois en 2013 est reconduit cette année pour ceux d'entre vous qui le souhaitent.

Le concours académique de calcul mental se déroule désormais sur une plateforme de type "Castor Informatique" grâce à un partenariat avec France IOI.



Lien vers le site du concours de calcul mental.

- ▶ [Accès pour les coordinateurs.](#)
- ▶ [Pour les élèves de primaire, voir cet article.](#)
- ▶ [Pour les élèves de lycée professionnel, voir cet article \(session 2022\).](#)

Le concours des collégiens et lycéens comporte les catégories suivantes :

- cycle 3 : CM2/6ème ;
- cycle 4 : 5ème/4ème/3ème ;
- lycée : 2nde/1ère&Terminale.

Pour chaque catégorie, le questionnaire est unique et comporte de nombreuses questions abordables par tous les élèves.

La durée des concours est fixée à 20 minutes. Dix questions sont estampillées par une étoile (facile), cinq questions par deux étoiles (moyen) et cinq questions par trois étoiles (difficile). Le critère du temps de réponse est pris en compte : en cas d'égalité de points, les candidats sont départagés au temps pour établir le classement.

À l'issue du concours, un palmarès **par niveau** est constitué et les trois premiers élèves de chaque niveau (5ème, 4ème, 3ème, seconde, première-terminale) sont récompensés à l'occasion de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu :

le mercredi 8 mars 2023 à l'Espace Mendès-France de Poitiers.



Les entraînements sont disponibles dès maintenant et les concours seront ouverts à partir du 16 janvier. Le travail sur les épreuves d'entraînement doit permettre aux élèves d'aborder le concours dans de bonnes conditions.

Le calendrier prévu cette année pour les écoles, les collèges et les lycées est le suivant :

- Du 07/11 au 03/02 : inscription sur la plate-forme ;
- Du 07/11 au 13/01 : accès aux épreuves d'entraînement ;


- Du 23/01 au 03/02 : passation des épreuves des concours de CE et CM (1er degré) ;
- Du 16/01 au 03/02 : passation du concours pour les LGT et Lycées Pro ;
- Du 16/01 au 03/02 : passation du concours de 6ème / 5ème / 4ème / 3ème ;
- Du 24/02 au 27/02 : établissement du palmarès ;
- 08/03 : Remise des prix à l'EMF


Le cahier des charges du concours ainsi que la procédure d'inscription sont détaillés dans les documents ci-dessous :

-  [Présentation et cahier des charges du concours de calcul mental](#) (PDF de 65.3 ko)
Présentation et cahier des charges du concours académique de calcul mental en ligne, année 2024
-  [Modalités de participation au concours de calcul mental](#) (PDF de 109.4 ko)
Description de la procédure de participation au concours académique de calcul mental en ligne, édition 2024.

► [Lien vers le site Concours calcul mental](#) 

Documents joints

 [Présentation du concours de calcul mental](#) (PDF de 67.3 ko)
Document de présentation du concours académique de calcul mental

 [Procédure d'inscription au concours de calcul mental](#) (PDF de 3.2 Mo)
Notice explicative pour l'inscription au concours académique de calcul mental



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.